à jour du Pacte

forumréfugiés
AGIR EN FRANCE & À L'INTERNATIONAL

Cofinancé par l'Union européenne

Votre parcours dans la procédure Dublin

Arrivée en France

1 — 1er accueil (SPADA)

2 — GUDA préfecture

3 — France demande (re)prise en charge à l'autre pays UE

4 — Convocation mensuelle préfecture

Refus de (re)prise en charge par l'autre pays — 5

Demande d'asile en France — 6

5 — Accord de (re)prise en charge par l'autre pays

6 — Décision de transfert & transfert dans les 6 mois
Fin des CMA

Assignation à résidence (pointage à la police)

7 — Conseil d'avocat

8 — Tribunal administratif

9 — Annulation de la décision de transfert

9 — Rejet du recours

Demande d'asile en France — 10

Sauf nouvelle décision de transfert

Transfert dans les 6 mois

7 — (Re) prise en charge dans l'autre pays UE

7 — Refus de transfert
Fuite Dublin
⇨ 3 ans

A compter du placement en fuite

8 — Transfert forcé dans les 3 ans

- Assignation
- CRA - Centre de rétention administrative

8 — Si pas de transfert : requalification demande d'asile en France possible **(après 3ans)**